Le Merveilleux Traitement du Docteur Vidal à Lille

Les troubles digestifs

La méthode du Docteur Vidal n'est pas seulement efficace dans l'asthme et les troubles nerveux, elle agit également dans tous les troubles de l'appareil digestif. Dans les cas d'hyperchlorhydrie en particulier, elle régularise la fonction des glandes et, bien souvent, un ulcère à son début se trouve enrayé. Dans tous les cas, les douleurs d'estomac qui martyrisent tant de malades disparaissent dès les premières séances.

L'insomnie qui provient le plus souvent d'un désordre digestif est rapidement vaincue.

Enfin, le traitement rétablit dans son état normal la fonction intestinale, qu'il s'agisse d'*entérite* ou de *constipation*.

N. B. — L'Institut du Docteur Vidal, à LILLE, 13, rue Faidherbe, reçoit tous les jours, de 10 h. à midi et de 14 h. à 18 h. — Tél. 505-65. 9508

LE LAMBETH-WALK

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Dansez français !

« Le Lambeth Walk » n'a qu'un défaut et qui est commun à toutes les danses nouvelles, c'est d'être un « produit » d'importation.

Mais le snobisme en matière de danses est tel que pour qu'une danse ait du succès, il faut qu'elle soit étrangère et de préférence anglaise ou américaine.

N'a-t-on pas d'imagination, chez nous, pour faire « danser français » ?

Nous entendions un jour un éminent professeur de danses de Lille, Mme Germaine **Desmedt**, le regretter.

Ce génie de la danse, qu'est la directrice des « Petits Rats Lillois » concluait, très justement, qu'on voit rarement bien danser les couples dans les bals. On danse le tango sur un pas de « fox-trott » plus lent ou sur un pas de « slow », par exemple ! C'est le régime de l'à-peu près. Tant de nouvelles danses et qui se ressemblent presque, font se mélanger dans « shaker » qu'est, dans un bal, la tête du danseur ou de la danseuse, tous les pas, au mépris de la musique, dont on n'a cure.

Un remède contre la neurasthénie

Terminons par cette réflexion d'une danseuse impénitente :

« Enfant et même plus tard, lorsque j'avais un gros chagrin, je souhaitais savoir siffler comme les gamins de la rue. Instinctivement, je sentais que siffler devait alléger le cœur, vous donner du courage. Maintenant quand quelque chose me déçoit et que je suis un peu lasse, j'esquisse — pour « remonter la machine », pour regagner la joie de vivre — la danse à la mode, la danse contre la neurasthénie : « Le Lambeth Walk ».

1812.....

Depuis 1812, l'ELIXIR ANTI-GLAIREUX du Dr GUILLIÉ guérit des milliers de personnes atteintes d'asthme, rhumatismes, glaires, excès de bile, maladies du foie, des reins, de la vessie. Toutes Pharmas. 9008

Un prêtre interdit trouvé assassiné à Nîmes

Son assassin, âgé de 20 ans, a fait des aveux

Nîmes, 7. — On vient de retrouver le corps de l'abbé Dourdeau, disparu depuis quelques jours, dans une fosse d'aisance, rue Alexandre-Peyre. Le cadavre, complètement dévêtu, portait plusieurs blessures par balles de revolver. Un jeune homme de 20 ans, nommé Torres, a avoué avoir tué le prêtre.

L'abbé Dourdeau, âgé de 60 ans, était un prêtre interdit, professeur libre de mathématiques.

9 MEMBRES DE L'ARMÉE ROUGE DE BELA KUN ARRÊTÉS DANS LES TERRITOIRES RÉTROCÉDÉS A LA HONGRIE

Budapest, 7. — Les autorités hongroises ont arrêté, sur les territoires rétrocédés, neuf membres de l'armée rouge hongroise de Bela Kun, accusés d'avoir tué, en 1919, deux gendarmes dans une rencontre entre soldats et gendarmes.

UNE JETÉE VA ÊTRE CONSTRUITE DANS LE PORT DE DAKAR

Dakar, 7. — Les autorités ont assisté, ce matin, à l'immersion de la première pierre de la jetée dont M. Georges Mandel, ministre des Colonies, vient de décider la construction, en vue d'abriter les nouveaux cuirasses du programme naval.

9019

Une conversation germano-tchécoslovaque sur les garanties de frontières ?

Berlin, 7. — La « National Zeitung » d'Essen publie l'information suivante datée de Prague :

« Dès le retour de Paris du ministre des Affaires étrangères du Reich, le docteur Chvalkovsky, ministre des Affaires étrangères tchécoslovaque, fera une visite dans la capitale du Reich ».

Le journal ajoute que la visite aura lieu vraisemblablement vendredi ou samedi de cette semaine, et que, d'après les informations recueillies à Prague, le but de la visite serait une conversation d'ordre politique général, portant en particulier sur les garanties de frontières.

LA GUERRE EN ESPAGNE

RAIDS AÉRIENS SUR ALICANTE

Alicante, 7. — Cinq trimoteurs « Savoia 81 » venant de la direction de Santa Pola et volant à une altitude de 4.000 mètres ont bombardé la zone du port, endommageant le navire marchand britannique « Lake Geneva ».

Plusieurs bombes ont éclaté dans les quartiers maritimes faisant des victimes parmi la population civile. Les cinq appareils sont ensuite partis en direction de l'Est.

Quarante bombes ont été jetées par des avions franquistes, une femme et un enfant ont été blessés. La plupart des bombes ont éclaté en mer.

...et sur Pozoblanco

Madrid, 7. — Des avions insurgés ont bombardé Pozoblanco (province de Cordoue). On compte quatre tués et plusieurs blessés.

Une grande offensive nationaliste se préparerait

Bayonne, 7. — Les passages sur le pont international d'Hendaye entre la France et l'Espagne nationaliste se sont brusquement raréfiés. Cela présagerait le prochain déclenchement d'une grande offensive nationaliste.

Les Républicains restent partout en état d'alerte

Valence, 7. — Les nombreux bombardements aériens de ces derniers jours font croire que les franquistes simulent une activité au Levant pour déclencher une attaque intensive en Catalogne ou dans la province de Lerida ou ailleurs. Les républicains restent partout en état d'alerte.

UN NAVIRE FRANQUISTE TENTE D'ARRAISONNER UN VAPEUR FRANÇAIS

Paris, 7. — Le ministère de la Marine communique :

Le vapeur français « Grand-Quevilly » se trouvait dans le détroit de Gibraltar, à 6 milles au sud de la pointe d'Europe, à 6 h. 40, lorsqu'il reçut d'un navire de guerre nationaliste espagnol l'ordre, appuyé d'un coup de canon de semonce, de se rendre à Ceuta.

Le torpilleur « Basque » chargé de la surveillance du détroit, alerté, arriva 20 minutes après. Le « Grand-Quevilly » put ainsi reprendre sa route initiale à 7 h. 30.

POUR VOS ENFANTS VOUS DEVEZ ESSAYER CETTE RECETTE CONTRE TOUX ET RHUMES

Un enfant qui tousse est difficile et ne prend pas facilement un remède dont il se méfie toujours. Aussi serez-vous contente de connaître la recette d'un sirop agréable au goût, très efficace, que vous pouvez préparer vous-même, facilement. Chauffez un quart de litre d'eau, faites-y dissoudre une cuillerée à soupe de sucre ou de miel et ajoutez le contenu d'un flacon de 30 grammes de Parmintine (extrait concentré) que vous trouverez certainement dans toutes les pharmacies. Vous obtiendrez ainsi un sirop qui est le meilleur remède contre toux, rhumes et refroidissements et que les enfants prennent volontiers. En faisant vos courses, n'oubliez pas d'acheter 30 gr. de Parmintine pour faire vous-même avantageusement **1/4 de litre de Pectoral.** 9530

LE PROCÈS DE Mme SKOBLINE

Paris, 7. — C'est aujourd'hui la troisième audience du procès de Mme Skobline, poursuivie pour complicité de séquestration du général de Miller. On remarque au banc de la partie civile, Mme de Miller, qui, hier, n'était pas là.

Dès le début, Me Ribet, avocat de la partie civile (Mme de Miller), demande la parole. Il insiste vivement pour que l'on entende M. Marx Dormoy, ancien ministre de l'Intérieur. « Il me paraît indispensable, dit-il, absolument indispensable d'entendre ici, à cette audience, M. Marx Dormoy, je l'ai fait citer parmi les témoins, j'insiste de nouveau aujourd'hui »

Le président Delegorgue intervient alors et déclare s'associer pleinement à la demande de Me Ribet.

« La présence de M. Marx Dormoy, ajoute-t-il, me paraît nécessaire. Le premier jour il m'a écrit pour s'excuser; il faut qu'il vienne, qu'il prenne l'attitude qu'il voudra à l'audience, mais je ferai tout ce qu'il faut pour qu'il vienne. J'assume toute la responsabilité des mesures à prendre quelles qu'en soient les conséquences. Je prie M. l'avocat général d'adresser à M. Marx Dormoy une nouvelle citation ; sinon nous serons obligés de prendre contre lui les mesures édictées par la loi en ce qui concerne les témoins défaillants. »

Finalement, il est décidé que l'avocat général Flach s'entendra avec M. Dormoy, pour que l'ancien ministre de l'Intérieur puisse venir au palais de justice le jour et à l'heure qui lui conviendront le mieux.

Les fiches de correspondance téléphonique entre le général Skobline et M. Ettingen

Mais, Me Ribet soulève un autre point : « Hier, déclare-t-il, l'inspecteur Verrier nous a dit ici, à la barre des témoins qu'il avait été impossible de trouver les fiches téléphoniques qui établissaient d'une correspondance téléphonique avait eu lieu entre le général Skobline et M. Ettingen. Ces fiches introuvables les voilà et je les verse au dossier! » Me Ribet fait transmettre, en effet, par huissier-audencier, au président de la Cour d'assises, un paquet de documents.

On entend maintenant l'inspecteur Printen, qui a été chargé de voir Mme Skobline après la disparition du général de Miller et qui rapporte ses impressions. Mme Skobline était très troublée, et elle se lamentait.

Puis, le général Koussonsky évoque les circonstances dans lesquelles, avec l'amiral Kedroff, il prit connaissance de la lettre laissée par le général de Miller puis interrogea Skobline. Celui-ci lorsqu'il sut que ses interlocuteurs étaient au courant du rendez-vous qu'il avait donné au général de Miller, parut très troublé, puis nia. Il devait profiter ensuite d'un moment d'inattention du général Koussonsky pour s'enfuir.

Le président reproche assez vivement au témoin son manque de perspicacité et il estime que c'est de sa faute si Skobline n'est pas arrêté et ne comparaît pas aux côtés de sa femme.

L'audience est suspendue à 16 heures.

Surmenés...

Le Globéol vous remontera. Il crée des globules rouges, enrichit le sang, supprime l'anémie, la chlorose, l'affaiblissement général ou partiel, la lassitude. Sa formule a été contrôlée par le Professeur Pouchet, Membre de l'Académie de Médecine. Quelques pilules chaque jour.

Mlle J. S...) nous écrit : « Votre Globéol m'a donné des résultats merveilleux à la suite d'un surmenage. »

GLOBÉOL

donne la force de vivre

Toutes pharmacies ou Ets Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris.

9400

L'ANTISÉMITISME

Admission en Angleterre de 11.000 réfugiés allemands

Londres, 7. — Dans une réponse écrite, le ministre de l'Intérieur a déclaré aujourd'hui que 11.000 réfugiés venant d'Allemagne et d'Autriche ont été admis en Angleterre depuis 1933. 5.000 d'entre eux environ sont partis pour les pays d'outre-mer, après avoir fait un séjour dans le Royaume-Uni.

Des Quakers américains vont intercéder en faveur des Juifs auprès du fuhrer

Londres, 7. — Le correspondant du « Star » à Plymouth rapporte qu'à bord du paquebot « Queen Mary » se trouve un groupe de quakers américains qui se rendent à Berlin pour y être reçus par le chancelier Hitler. La délégation, qui a à sa tête le Dr Rufus Jone, se propose d'intercéder auprès du chancelier en faveur des Juifs, et plus généralement de plaider la cause de tous les Allemands victimes de persécutions pour des raisons confessionnelles.

"On ne doit plus opérer les prostatiques"

nous dit le Docteur FAYT

« De toutes les affections qui atteignent l'homme vers la cinquantaine, la « prostate » est certainement la plus fréquente.

« Il y a encore quelques années une opération était sans cesse à redouter pour ces malades qui ont des pesanteurs ou des spasmes au niveau du périné, qui se lèvent souvent la nuit pour uriner et sont obligés de faire un effort pour avoir un jet normal.

« Aujourd'hui, grâce à mon **Nouveau Traitement**, qui consiste à injecter suivant une technique rigoureusement indolore des Hormones fraîches, tous les prostatiques peuvent éviter une opération. »

Dans tous les cas, en effet, de prostatites récentes ou anciennes, le Docteur Fayt obtient en quelques semaines des résultats étonnants.

Les douleurs disparaissent, les spasmes diminuent, les mictions deviennent moins fréquentes et plus abondantes, et le malade avec un état régénéré meilleur retrouve sa force virile qui peu à peu l'abandonnait.

N. B. — Le Docteur FAYT, médecin-spécialiste de l'Hormonothérapie, consulte tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 7 h. à l'« Institut de Thérapeutiques Nouvelles », 133, rue du Molinel, à Lille.

Brochure gratuite sur demande.

Une importante réforme dans le régime des aliénés

Paris, 7. — Le « Journal officiel » va publier une instruction ministérielle qui constitue l'amorce de la réforme du régime des malades mentaux.

Cette instruction, due à l'initiative de M. Marc Rucart, ministre de la Santé publique, est revêtue du contre-seing des ministres de la Justice et de l'Intérieur.

Suppression des enquêtes à domicile

Elle prévoit, entre autres mesures, la suppression des enquêtes à domicile qui ont empêché jusqu'ici la généralisation des soins à donner aux malades mentaux. Ces enquêtes, en effet, ont trop souvent supprimé, en fait le secret professionnel et révélé, dans les localités, par les indiscrétions fatales des voisins interrogés, l'état mental de certaines personnes. Il en est résulté un préjudice moral et quelquefois matériel pour les familles, et une hésitation, compréhensible dans bien des cas, à faire soigner les malades. A l'avenir, l'enquête sera effectuée auprès de la direction de l'hôpital psychiâtre et la famille pourra être convoquée

Placements volontaires

Un deuxième effet de la circulaire consistera à transformer les placements dits d'office en placements volontaires chaque fois qu'il y aura possibilité. L'intérêt de cette mesure réside dans ce fait que les placements d'office étant effectués par les autorités lorsqu'elles estiment qu'il y a danger public à laisser le malade en liberté, les sorties ne peuvent se faire également qu'avec l'acquiescement de l'autorité, qui a demandé l'internement, même lorsque le médecin-chef a déclaré le malade guéri. Au contraire, dans le placement volontaire, c'est la famille qui a interné, qui reprend son malade lorsqu'il est guéri.

Dans le même sens, la circulaire ministérielle prescrit la généralisation des placements volontaires gratuits, en particulier pour les indigents et les militaires, jusqu'ici généralement placés d'office. Ainsi, les dispositions de la circulaire auront pour double résultat essentiel de faire soigner plus de malades et de faciliter la sortie de ceux dont la guérison a été reconnue

M. Marc Rucart d'autre part, a soumis au Conseil supérieur de l'hygiène sociale, un avant-projet tendant à apporter quelques retouches à la loi de 1838 sur le régime des aliénés, projet qui a été approuvé par cet organisme

BIENTOT LA NEIGE...

Vaisi de nouvelles facilités pour les fervents des sports d'hiver :

Des consignes de skis fonctionnent pendant la prochaine saison dans les gares de Paris-Est, Paris-Lyon, Paris Quai d'Orsay et Austerlitz ainsi qu'en province dans les gares de Dijon, Lyon-Perrache, Lyon Brotteaux, Marseille St-Charles ; Nice-Ville ; Morez ; les Hôpitaux-Neufs-Jougne et Genève ; Eaux Vives pour la région du Sud-Est ; Béziers ; Bordeaux-St-Jean ; le Mont Doré et Toulouse Matabiau pour la région du Sud-Ouest.

Ces consignes seront exclusivement réservées aux voyageurs porteurs d'une carte d'abonnement spéciale qui donnera droit à un nombre illimité de dépôts pendant la durée de sa validité ; chaque carte sera valable pour le dépôt d'une paire de skis et de deux bâtons.

Les fervents du ski ne manqueront donc pas de bénéficier de cet avantage qui leur sera accordé pour un prix très modique.

Les cartes d'abonnement de saison (valables du 23 octobre 1938 au 4 juin 1939), seront délivrées au prix de 20 francs pour Paris et de 15 francs en province.

Les cartes de 3 mois, dont l'origine de validité sera fixée par le demandeur seront vendues 15 francs pour Paris et 10 francs en province.

A Paris les cartes seront valables dans l'une quelconque des gares que nous avons indiquées.

En province, elles ne seront utilisables que pour la gare de délivrance. 9524

MORT DE M. M. FLAYELLE SÉNATEUR DES VOSGES

Paris, 7. — M. Maurice Flayelle, sénateur et ancien député des Vosges, s'est éteint dans sa 82e année, en son hôtel, 46, avenue de Villiers.

LE PRINCE PAUL DE YOUGOSLAVIE A DÉJEUNÉ A L'ELYSÉE

Paris, 7. M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, a rendu visite, ce matin, au prince Paul, régent de Yougoslavie, à la légation de Yougoslavie à Paris

Le président de la République et Mme Lebrun ont offert un déjeuner à l'Elysée en l'honneur de S.A.R. le prince Paul, régent de Yougoslavie. M. Georges Bonnet y assistait.

AVANT LA RENTRÉE DU PARLEMENT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Après ce vote, M. Chichery a fait observer que tous les membres du groupe devraient être appelés à donner leur avis sur la représentation proportionnelle et l'assistance n'étant que d'une cinquantaine de membres sur 115, il a proposé une sorte de référendum afin que chacun pût exprimer son opinion. Cette suggestion a été approuvée à l'unanimité.

A l'issue de la réunion, plusieurs assistants ont déclaré que, s'ils avaient été opposés à la discussion immédiate de l'ordre du jour, c'était parce qu'ils savaient que leur vote était conforme au désir que M. Daladier semblait avoir de faire discuter par priorité le budget. Demain matin, d'ailleurs, le groupe entendra M. Daladier.

La Commission du Suffrage universel reporte la discussion de la Réforme électorale au mois de janvier

Paris, 7. — D'après les premières indications recueillies sur la réunion de la commission du Suffrage universel de la Chambre, celle-ci a désigné comme rapporteur, à l'unanimité des dix-huit membres présents, M. Silvestre, socialiste, et a accepté de reporter la discussion sur la réforme électorale au mois de janvier, c'est-à-dire après le vote du budget en prenant pour base le texte législatif contenu dans le rapport Pomaret.

60 DEMANDES D'INTERPELLATION

Paris, 7. — Le secrétaire général de la Chambre a communiqué au Gouvernement la liste des interpellations déposées depuis la clôture de la première session extraordinaire. Elles sont au nombre de soixante, parmi lesquelles une vingtaine concerne la politique générale du Gouvernement.

DEMANDE D'INTERPELLATION SUR L'ACCORD DE MUNICH

Paris, 7. — M. Ernest Pezet, député du Morbihan, démocrate populaire, a demandé à interpeller le gouvernement sur sa politique extérieure. Il se propose de lui poser les question suivantes : « L'esprit et l'accord de Munich sont-ils réellement et sans réserve pour le gouvernement comme ils le sont pour l'Allemagne et l'Italie l'un des fondements essentiels de la politique étrangère de la France ? Quels sont pour le gouvernement le sens et le contenu réels des formules, esprit et accord de Munich ? Leur donne-t-il la même portée positive que l'Allemagne et l'Italie ? En accepte-t-il toutes les conséquences pratiques ? Se croit-il fondé au contraire à en limiter l'application logique ? Si oui, par quels moyens qui ne compromettent pas sa politique franco-allemande ?

L'EXAMEN des divers budgets par la Commission des Finances

Paris, 7. — La commission des finances de la Chambre a adopté ce matin avec quelques modifications le budget annexe des monnaies et médailles.

Le contrôle des émissions radiophoniques

La commission a examiné ensuite le budget annexe des P. T. T. M. Morane, rapporteur, a obtenu une augmentation de 1.000 francs à titre indicatif pour le renforcement du contrôle des émissions radiophoniques par l'établissement d'un procès-verbal sténographié de toutes celles de ces émissions qui ne seraient pas préalablement écrites, en vue d'établir les responsabilités encourues par les auteurs d'informations inexactes ou tendancieuses.

Le fonds d'amortissement des obligations des P.T.T.

Enfin, M. Morane a fait adopter un crédit indicatif de 100.000 fr. pour le fonds d'amortissement des obligations des P. T. T. dont les charges de capital s'élevant à 850 millions ont augmenté d'une centaine de millions depuis l'an passé.

Le budget de l'Education Nationale

La commission a examiné en fin de séance le budget de l'Education nationale. Les propositions du rapporteur, M. Cogniot, ont été adoptées après diverses interventions

DANS LES COMMISSIONS

Le ministre de l'Agriculture a été entendu sur le fonctionnement de l'Office du blé

La commission de l'agriculture a entendu le ministre de l'Agriculture sur le fonctionnement de l'Office du blé, les taxes agricoles de 1937 et 1938 et la fièvre aphteuse.

Le ministre a notamment déclaré que certains chiffres lancés à propos de l'importance de la récolte paraissent très exagérés. Certains bruits selon lesquels des blés étrangers sont encore importés en France ne sont pas fondés. Il a fait part de son intention de demander à l'Office du blé d'user de la faculté de supprimer la majoration de taxe de 15 % qui pèse sur les boulangers et les minotiers échangistes et les artisans ruraux payés avec du blé. Il a fait connaître que les allocations pour calamités agricoles de 1937 étaient en cours de paiement.

La commission a adopté ensuite un rapport de M. Blanc, relatif à l'établissement d'un programme spécial d'enseignement primaire dans les écoles de village.

Aux Travaux Publics M. de Monzie a parlé des sanctions contre des cheminots grévistes

La commission des Travaux publics a entendu M. de Monzie, qui a fait l'historique des mesures prises pour faire des économies dans l'administration des chemins de fer et réaliser la coordination des transports. Il a indiqué comment il espérait diminuer le nombre des cheminots sans porter atteinte au 40 heures, ni procéder à des licenciements.

Il s'est félicité ensuite de l'attitude des cheminots lors de la grève du 30 novembre et a déclaré que 491 cas d'infractions à la loi de réquisition avaient été enregistrés. Il signale que certains cas de force majeure seront examinés avec une bienveillance particulière.

Répondant à M. de Lyrot, il a déclaré qu'il se proposait d'étudier prochainement la question de la réorganisation du tourisme.

Le raffermissement du franc

Londres, 7. — On cote ce soir par rapport à la livre sterling, le dollar, 4,6868 contre 4,6921 hier : le franc français au comptant, 177,37 contre 177,43 et à trois mois 177,65 contre 177,93.

LES PRÉTENTIONS ITALIENNES

Rome, 7. — Les étudiants se sont livrés, dans plusieurs villes, à de nouvelles manifestations de « protestation » contre les démonstrations qui se sont déroulées en Tunisie et en Corse à la suite des revendications formulées en Italie.

A Turin, les étudiants, après avoir défilé en silence devant le consulat de France, sont allés manifester devant le consulat d'Allemagne où le consul s'est présenté au balcon pour répondre à leurs acclamations.

A Naples, les étudiants, qui agitaient les drapeaux italiens et allemands, sont allés manifester devant le consulat d'Allemagne en compagnie de nombreux groupes de membres du front du Travail allemand actuellement en visite dans cette ville.

A Florence, les étudiants ont défilé devant le consulat de France.

L'attitude de la presse et de l'opinion publique britanniques

Londres, 7. — Les informations étrangères de la radio anglaise contiennent la phrase suivante relative à l'agitation italienne au sujet de la Corse, de Tunis et de Nice : « Une des suites de la manifestation qui a eu lieu à la Chambre italienne a été de faire la quasi-unanimité dans la Presse et l'opinion publique anglaises pour appuyer la protestation française contre l'agitation en Italie en vue de la cession de Tunis, de Nice et de la Corse ».

A Strasbourg, la foule a protesté devant le Consulat d'Italie

Strasbourg, 7. — Une foule dense a défilé devant le consulat d'Italie pour protester contre les manifestations antifrançaises de la péninsule. Aucun incident grave ne s'est produit.

Les « Amis Latins » renoncent à leur voyage en Italie

Paris, 7. — Me Jean Beaux, avocat à la Cour de Paris, président de l'Association « Les Amis Latins », communique : sous le patronage de l'Association « Les Amis Latins », un voyage avait été projeté pour l'Italie, tout amical, sans aucune tendance politique, son but était la collaboration intellectuelle de deux élites qui devraient se comprendre sans s'opposer.

Les Amis Latins », en conviant à ce voyage les avocats français et tous les membres de la grande famille judiciaire avaient pensé réaliser ce dessein dans une atmosphère de concorde et de commune compréhension.

« Profondément émus par les manifestations intolérables qui se sont produites envers notre pays, dit le communiqué, nous nous devons d'élever contre ceux, quels qu'ils soient, qui les ont provoqués, une protestation indignée. Nous estimons, en conséquence, qu'en ce moment, un voyage en Italie serait incompatible avec notre honneur national ».

Les services rendus à l'Italie par le port de Djibouti

Paris, 7. — La Commission sénatoriale des Colonies s'est réunie sous la présidence de M. Mario Roustan. Celui-ci s'est fait l'interprète des sentiments de la Commission à l'égard de son ancien président M. Théodore Steeg, dont le nom vient d'être donné en témoignage de gratitude, au barrage de l'Oued Fodda qui va régulariser 100 millions de mètres cubes d'eau et a félicité l'ancien gouverneur général pour sa politique de l'eau en Afrique du Nord.

Le président a donné ensuite la parole à M. HACHETTE qui a fait une communication très documentée sur Djibouti. Le sénateur de l'Aisne qui a passé 30 ans de sa vie à Djibouti a exposé quels services immenses ce port a rendus à la nation italienne et examiné les divers problèmes qui se posent à l'heure actuelle. M. Mario Roustan a remercié M. Hachette pour son exposé clair et précis. La Commission dressera prochainement la liste des questions quelle posera à ce sujet au ministre des Colonies.

VENDEZ COMPTOIR CENTRAL - LILLE

OR — 35, rue Gustave Delory — Fin linéat 41,60. Bijoux-Dentiers Argent. Pièces démonétisées, etc. 051

LES COULEURS FRANÇAISES... SUR LA FAÇADE DU CONSULAT D'ITALIE A TUNIS...

UN MILLIER D'OUVRIERS MANIFESTANT ONT BRISÉ CONTRE LE MUR BLANCHI DES FLACONS D'ENCRE ROUGE ET BLEUE

Les manifestants se sont dirigés ensuite en chantant « La Marseillaise » vers une institution italienne mais aucun incident ne s'est produit

Tunis, 7. — Un nouvel incident s'est produit ce soir à Tunis. Vers 20 h. (heure locale), un millier d'ouvriers, appartenant pour la plupart aux ateliers des Chemins de fer Tunisiens de Sidi Fathallah, qui retournaient au travail par le train, se sont réunis rapidement en gare de Tunis et se sont précipités dans la direction du Consulat Général d'Italie près de la gare. Ils ont lancé sur la façade des encriers contenant de l'encre bleue et de l'encre rouge. En un clin d'œil, le Consulat d'Italie a été transformé en oriflamme bleu, blanc, rouge, le blanc étant constitué par le mur. Quelques carreaux ont été cassés par les encriers ainsi lancés.

Le groupe des manifestants s'est ensuite dirigé vers l'Institution « Dante Allighieri » centre de culture italienne fasciste, en chantant « La Marseillaise ». Des patrouilles de police, de gardes mobiles, de spahis, alertés par l'incident du Consulat, ont essayé de canaliser les manifestants et l'on croit qu'aucun incident ne s'est produit devant l'institution « Dante ».

Une légère effervescence règne ce soir dans la ville. On entend siffloter « La Marseillaise » un peu partout. Les arabes sifflent « La Marseillaise » et l'hymne Beylical.

Ces manifestations ne semblent cependant revêtir aucun caractère de gravité. La police se rassemble au centre de la ville et dans les quartiers où se trouvent les magasins et les grandes entreprises officieuses italiennes afin de prévenir tout nouvel incident.

M. TATARESCO DEVIENDRAIT AMBASSADEUR DE ROUMANIE A PARIS

Paris, 7. — Le gouvernement roumain a demandé l'agrément du gouvernement français à la nomination de M. Tatarescu, ancien président du Conseil, comme ambassadeur de Roumanie à Paris.

PRIX LITTÉRAIRES

Le Prix Goncourt a été attribué à M. Henri Troyat

Paris, 7. — Le Prix Goncourt, d'une valeur de 5.000 fr., a été attribué à l'issue d'un déjeuner, après cinq tours de scrutin, à M. Henri Troyat, pour son livre « L'Araigne », par 5 voix contre 3 à M. François De Roux, auteur de « Brune », et une voix à M. Georges Blond, pour son roman « Prométhée delivré ».

M. Henri Troyat est un romancier d'une trentaine d'années, qui a déjà obtenu plusieurs prix littéraires, notamment le Prix Populiste.

Il est d'origine russe et naturalisé Français. Son roman, « L'Araigne », couronné aujourd'hui, est écrit dans un style très réaliste. C'est l'histoire d'un homme aux sentiments troubles et qui dans sa famille, s'applique à semer la mésentente et la désunion.

C'est ainsi qu'il parvient soit à rompre le mariage de ses sœurs, soit à détruire et à ruiner les satisfactions que la vie pouvait leur apporter.

L'auteur a donné pour épigraphe à son ouvrage cette phrase de Marguerite de Navarre, qui résume bien l'esprit du personnage : « L'araignée convertit toutes les bonnes viandes en venin ». Le jour où il reçoit la consécration du Prix Goncourt, il publie un autre roman intitulé : « Grandeur nature », et qui est consacré aux désillusions d'un enfant prodige, vedette de cinéma.

Le prix Théophraste Renaudot est décerné à M. Pierre-Jean Launay

Paris, 7. — Le Prix Théophraste Renaudot, décerné par un jury composé de courriérites littéraires, a été attribué, au deuxième tour de scrutin, par 6 voix à M. Pierre-Jean Launay, pour son roman « Léonie la Bienheureuse », contre 3 voix à M. Pierre Loiselet, pour son ouvrage « M. Dondaine, aventurier », et une voix à M. Jean-Paul Sartre, pour « La Nausée ».

M. Pierre-Jean Launay, qui vient d'obtenir le Prix Théophraste Renaudot, est âgé de 35 ans. Il dirige la page littéraire d'un journal du soir. Il est originaire de l'Orne, où se déroulent en partie les deux romans qu'il a déjà publiés : « Le Maître du Logis » et « Léonie la Bienheureuse ». Ce dernier roman est le drame intérieur d'une paysanne troublée par l'idéal religieux et qui, par les étapes de la conversion, n'arrive plus à comprendre ni son mari ni son fils.

Elle n'atteindra son rêve mystique qu'au prix de la plus pénible amertume.

Le prix de la Table Ronde à M. Jacques Perret

Un jury éphémère, composé de reporters assurant le compte rendu des prix Goncourt et Renaudot, a décerné, aujourd'hui, pour la première fois, le prix de la Table Ronde à M. Jacques Perret, auteur d' « Ernest le Rebelle ».

Que vous soyez petit employé ou grand patron...

Soyez toujours **bien coiffé**

N'encrassez pas vos cheveux de gomme. Ne les poissez pas de graisse. Maintenez votre coiffure impeccable et dans tout son éclat avec

Tube : Fr. 5 Pot : Fr. 10.50 tous rayons parfumerie.

Silvifix

Crème lixative invisible

Préparation Silvikrine

9575

LES DÉCRETS-LOIS

Une protestation des Combattants Républicains du Nord et du Pas-de-Calais

On nous communique : « La Fédération du Nord et du Pas-de-Calais des Anciens Combattants Républicains, réunis en comité fédéral élargi, le 27 novembre, après examen des derniers décrets-lois, élève sa ferme protestation contre l'atteinte portée aux droits sacrés des anciens combattants et victimes de la guerre par le gouvernement Daladier, sous le prétexte de les faire participer à la restauration des finances de l'Etat, alors qu'aucun plan sérieux et efficace de redressement n'a été présenté au pays.

» Les A.C.R. s'élève avec la dernière énergie contre l'imposition de la contribution extraordinaire de 2 % sur leurs ressources professionnelles, contre les augmentations des taxes indirectes sur les produits de consommations de première nécessité, tels que le sucre, le sel, le café, ect... contre le prélèvement injuste effectué sur les pensions des mutilés, des veuves, des ascendants et sur la retraite des Anciens Combattants, l'assimilant ainsi à un revenu, alors qu'elle n'est qu'une très modique réparation des préjudices matériel et moral que la guerre leur a causés.

» Les Anciens Combattants Républicains, constatent :

» 1. Que ces mesures unilatérales les frappent au moment où les A.C. et mutilés étaient en droit d'attendre la reconnaissance par le gouvernement de la nécessité du réajustement de leur pensions au coefficint d'augmentation du coût de la vie ;

» 2. Que les sacrifices demandés à la Nation tout entière n'atteignent en fait que les classes laborieuses et épargnent les catégories de Français les plus favorisés, qui on toujours été les bénéficiaires des malheurs de la nation.

» 3. Qu'aucune mesure n'est prise contre les fraudeurs du fisc ni contre ceux qui expédient leurs capitaux à l'étranger, faisant ainsi œuvre de mauvais Français

» Les Anciens Combattants Républicains déclarent ne pouvoir consentir de sacrifice aussi longtemps que l'on n'aura pas pris les mesures qui doivent en toute justice atteindre d'abord les privilégiés de la fortune et affirment que toutes les victimes de la guerre, y compris même les plus grandes, consentiront alors de tout cœur à s'imposer les disciplines nécessaires pour le salut de la monnaie, l'assainissment des finances du pays, la restauration de son économie et la sauvegarde de son indépendance — Le Président Fédéral : K. SORY ».

UN ÉTRANGER FAIT UN DON DE 200.000 FRANCS A LA CAISSE AUTONOME DE LA DÉFENSE NATIONALE

Paris, 7. — On nous communique : Un étranger, M. M. B. a remis, samedi, à la caisse autonome de la Défense nationale, un chèque de 200.000 fr. sur la Banque de France, à titre de contribution aux frais du réarmement.

EN PALESTINE

Nouvelles victimes d'incidents à Tulkaram

Jérusalem, 7. — Un soldat anglais a été grièvement blessé par des Arabes à Tulkaram. Deux Arabes ont été tués et deux blessés.

NOS MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 37

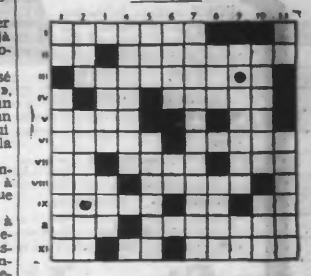

HORIZONTALEMENT. — I. Emploi qui attend encore la fixation d'une limite d'âge. — II. Sert à jouer et à travailler. Rend plus tendre en parlant de la viande. — III. Personnage que Molière a voué dans les Femmes Savantes à un éternel ridicule. — IV. Préposition. Pays d'Europe. — V. En même temps que. Deux lettres d' « Edison ». — VI. Malpropres. Veine dans un bloc d'ardoise. — VII. Connu. Département. Lettre grecque. — VIII. Ville de Belgique. Morts, ils sont peu respectables. — IX. Bref. Phonétiquement : daté récente. Pronom personnel. — X. Plante à odeur nauséabonde. Sans commencement ni fin. — XI. Note retournée. Délices des chiens. Conformes à la raison.

VERTICALEMENT. — 1. Début d'idylle. Le plus énergique des moyens de répression. — 2. Qui ne prévoit guère de concession. Oiseau rapace. — 3. Palpable. Ville d'Indochine. — 4. Coupée de façon à servir un grand nombre de convives. — 5. Possessif. Conséquences. — 6. Entre deux mers de couleurs différentes. Deux lettres de « Trouville ». — 7. Actions de celui qui agit sans réflexion. — 8. Attendu impatiemment par un faux dévot. Manque de décision dans ses déplacements. — 9. Ceux qui pratiquent et professent la foi catholique. Initiale répétée d'un point cardinal. — 10. Pas encore dans le public. Fin de participe. — 11. Règle. Stature du corps.

Solution du problème N° 36

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I	O	R	I	G	I	N	A	L	I	T	E
II	R	E	G	U	L	A	R	I	S	E	R
III	I	V	■	S	E	N	T	E	■	T	■
IV	G	O	U	T	■	T	I	N	L	A	L
V	I	L	■	A	M	E	S	■	I	R	E
VI	N	U	■	V	E	S	T	E	■	D	A
VII	A	T	R	E	S	■	E	T	E	S	■
VIII	I	I	■	U	■	S	■	V	■	G	■
IX	R	O	D	E	R	A	■	■	I	T	E